

ENM

ÉCOLE
NATIONALE
DE LA
MAGISTRATURE

2025

CONCILIATEURS DE JUSTICE

CATALOGUE DE FORMATION





L'article 3-1 du décret n°78-381 du 20 mars 1978 confie à l'École nationale de la magistrature (ENM) la formation initiale et continue des conciliateurs de justice.

Depuis 15 ans, l'ENM forme les conciliateurs de justice et participe, par son offre de formation basée sur l'approche par compétences, à la réflexion, la construction et la définition de leur identité professionnelle grâce d'une part, au parcours de formation composé à ce jour de huit modules écrits par le département des formations professionnelles spécialisées au profit des conciliateurs de justice, et d'autre part, aux places offertes dans des sessions de la formation continue des magistrats de

carrière abordant à la fois des contentieux techniques et des sujets sociétaux.

Avec ce catalogue 2025, toujours ouvert à l'interdisciplinarité, l'ENM vous propose une offre de formation diversifiée et actualisée vous permettant de construire et de renforcer les compétences nécessaires à l'exercice de vos fonctions ainsi qu'à la maîtrise de votre posture, et de favoriser une harmonisation des pratiques.

Les nouvelles sessions dédiées aux outils de communication ainsi qu'aux règles et techniques d'entretien indispensables à l'exercice du métier de conciliateur de justice, qui vous ont été offertes en 2024, ont rencontré un vif succès. Le catalogue de formation 2025 maintient donc cette offre de formation spécifique.

Ce catalogue vous propose également deux modules totalement refondus : le module 4 « Concilier en matière de baux d'habitation » et le module 8 « Mieux concilier les conflits de voisinage : les troubles anormaux du voisinage et la gestion de la violence ». Ces deux modules ont fait d'une part, l'objet d'une importante actualisation sur le plan juridique aux fins d'y intégrer de nombreuses réformes législatives et réglementaires ; d'autre part, leur approche pédagogique a été révisée afin que soient davantage travaillés, la posture et l'office du conciliateur de justice.

Mesdames les conciliatrices de justice et Messieurs les conciliateurs de justice, soyez assurés de l'engagement de l'ENM à vos côtés afin de vous offrir une formation de qualité permettant de vous accompagner dans l'exercice de vos fonctions et répondant ainsi non seulement à vos besoins mais également aux attentes de la justice et du justiciable, tant au regard de votre place centrale dans la justice de proximité, que de celle tout aussi essentielle dans la révolution culturelle de l'amiable.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce nouveau catalogue 2025.

Nathalie RORET

Directrice de l'École nationale de la magistrature

LES CHOIX PÉDAGOGIQUES DE L'ENM : PARTICIPER À LA CONSTRUCTION D'UN MÉTIER

L'ENM accompagne les conciliateurs de justice dans la construction de leurs compétences professionnelles et de leur métier. L'École a opté pour une formation professionnalisante considérant que la fonction de conciliateur est avant tout un métier avec ses compétences propres.

Pour ce faire, l'ENM a fait le choix de l'approche par compétences (APC) dans la structuration de la formation des conciliateurs. Cette approche repose sur des étapes essentielles clairement définies permettant de construire une offre de formation :

1^{er} étape : l'analyse du métier dans son contexte en assistant à des audiences et des rendez-vous effectués par des conciliateurs, et en analysant leur travail et façon de faire ;

2^e étape : la construction et l'élaboration du référentiel de compétences-métier du conciliateur. Il ne peut pas y avoir de formation sans référentiel de compétences-métier. En effet, il faut l'élaborer afin d'offrir une formation adéquate et adaptée aux stagiaires. Il a été ainsi déterminé 5 compétences professionnelles propres aux conciliateurs de justice : respecter les règles déontologiques propres à sa fonction, préparer et conduire un entretien, conclure l'entretien et le formaliser, prendre en compte l'environnement dans lequel s'inscrit sa mission et s'y intégrer, rendre compte de son activité ;

3^e étape : la construction d'une offre de formations structurée par compétences. Depuis déjà 3 ans, le catalogue est structuré selon l'APC. Pour l'élaboration de ces formations, il a été fait le choix de l'approche socioconstructiviste c'est-à-dire que l'apprenant construit ses compétences au travers d'activités et non en absorbant ce qu'on lui transmet. Le socioconstructivisme place l'apprenant au centre de la formation : il s'agit d'adapter les situations d'apprentissage pour qu'elles aient un sens pour l'apprenant en veillant à lui proposer des activités pertinentes en lien avec ses compétences. Enfin, les compétences étant liées à un contexte, les situations d'apprentissage créées ont ainsi pris en compte les particularités d'exercice des conciliateurs de justice : seul ou non, déléguées ou conventionnelles, urbaines ou rurales...

Afin de compléter cette offre de formation, une bibliothèque numérique ouverte à tous les conciliateurs de justice a été créée par l'ENM. Elle contient les apports théoriques nécessaires (fascicules, guide, modèles types...) permettant aux nouveaux conciliateurs nommés de préparer utilement la formation en présentiel et leur entrée dans ce nouveau métier. Elle permet également à tous les conciliateurs (anciens et nouveaux) de trouver des éléments nécessaires à l'exercice du métier avec des instruments permettant de se questionner et d'entretenir ses compétences. Les compétences professionnelles se construisent tout au long de la vie professionnelle, supposant de la part de chaque individu de s'interroger sur sa pratique.

LA FORMATION DES CONCILIEATEURS DE JUSTICE EN 2023



2709
concliateurs
de justice (CJ)
en 2023

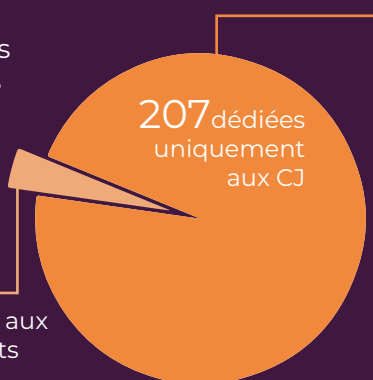
1456
concliateurs ont
participé à une action de
formation soit
53,74%
du corps



217

sessions
offertes

10
communes aux
magistrats



207 dédiées
uniquement
aux CJ

8 modules
spécialement créés, soit
56 heures de
formation dédiées à la
fonction de CJ



30 formateurs dédiés
sur tout le territoire

2 magistrats dédiés

1 pédagogue

FORMATION INITIALE

L'article 3-1 du décret du 20 mars 1978 prévoit l'obligation pour le conciliateur de justice de suivre une journée de formation initiale au cours de la première année suivant sa nomination.

L'obligation de formation initiale est remplie par le conciliateur si celui-ci a assisté au module d'initiation à la fonction de conciliateur de justice dans le délai d'un an à compter de sa nomination.

PC1CJ OU PC14CJ - MODULE D'INITIATION À LA FONCTION DE CONCILIEATEUR DE JUSTICE

ENM Paris - 21/05 et 19/11

Attention : ces sessions de formation à Paris ne sont ouvertes qu'aux conciliateurs qui n'ont pas pu bénéficier d'une formation dans leur ressort dans les 6 mois suivant leur nomination, et l'inscription se fait uniquement via le formateur régional.

Ce module est proposé aux conciliateurs nouvellement nommés. Il permet de délimiter les contours de la fonction de conciliateur (statut, déontologie, formes...), de mener un parcours de conciliation en utilisant des techniques de communication et de maîtriser les principes et les techniques de la rédaction d'un constat d'accord.

FORMATION CONTINUE

L'obligation de formation continue est remplie par le conciliateur, s'il a suivi, dans le délai de 3 ans, une formation proposée par l'ENM. Le conciliateur renouvelé peut demander à assister au module d'initiation à la fonction de conciliateur de justice pour assurer son obligation de formation continue.

Afin de développer, construire et maintenir ses compétences, le conciliateur est invité à suivre les modules 1 à 8 proposés. La construction de ces modules en 2 cycles permet d'acquérir la posture professionnelle qui est attendue de lui, faisant appel aux compétences exigées :

- Respecter les règles déontologiques ;
- Préparer et conduire un entretien en suivant le parcours de conciliation ;
- Préparer et conduire un entretien en exécutant son mandat ;
- Conclure l'entretien et le formaliser ;
- Prendre en compte l'environnement dans lequel s'inscrit sa mission, et s'y intégrer ;
- Rendre compte de son activité.

RESPECTER LES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES PROPRES À SA FONCTION

L PCH1CJ - MODULE D'INITIATION À LA FONCTION DE CONCILIEUR DE JUSTICE

Selon les cours d'appel - 1 jour

Cette formation est proposée aux conciliateurs nouvellement nommés et aux conciliateurs aguerris qui souhaiteraient actualiser leurs connaissances et échanger sur leurs pratiques. Elle permet de délimiter les contours de la fonction de conciliateur (statut, déontologie, formes...), de mener un parcours de conciliation en utilisant les techniques de communication et de maîtriser les principes et techniques de la rédaction d'un constat d'accord.

L PCH1CJ OU PCH14CJ - MODULE D'INITIATION À LA FONCTION DE CONCILIEUR DE JUSTICE

ENM Paris - 21/05 ou 19/11

Cette formation est proposée aux conciliateurs nouvellement nommés. Elle permet de délimiter les contours de la fonction de conciliateur (statut, déontologie, formes...), de mener un parcours de conciliation en utilisant les techniques de communication et de maîtriser les principes et techniques de la rédaction d'un constat d'accord.

L PCH2CJ - COLLOQUE : LA CONCILIATION

ENM Paris - 05/12

Cette formation destinée aux conciliateurs de justice a pour but de proposer une réflexion sur la place de la conciliation et des conciliateurs dans l'organisation judiciaire. Elle porte sur des thèmes ou des questions transversales permettant aux conciliateurs d'opérer une nécessaire réflexion sur leur métier et office. Autres participants : magistrats et magistrats exerçant à titre temporaire.

PRÉPARER, CONDUIRE & FORMALISER UN ENTRETIEN

L PCH1CJ - PCH14CJ - MODULE D'INITIATION À LA FONCTION DE CONCILIEUR DE JUSTICE

Descriptif : cf. supra

L PCH3CJ - MODULE 3 - PERFECTIONNEMENT À LA FONCTION DE CONCILIEUR DE JUSTICE : ÉQUITÉ, COMMUNICATION ET POSTURE

Selon les cours d'appel - 1 jour

Cette formation a pour but de permettre au conciliateur d'appréhender la notion d'équité, de perfectionner les outils de communication nécessaires à l'exercice de sa fonction et d'adopter la posture adéquate.

L PCH7CJ - MODULE 7 - MIEUX CONCILIER LES CONFLITS DE VOISINAGE (1) : LA PROPRIÉTÉ ET LA NÉGOCIATION ENTRE LES PARTIES

Selon les cours d'appel - 1 jour

Axé sur les relations de voisinage autour de la propriété, ce module offre des outils pour mieux faire négocier les parties. Il aborde la technique de négociation à faire pratiquer aux parties et les notions juridiques sur les relations de voisinage (bornage, mitoyenneté et servitudes).

L PCH8CJ - MODULE 8 - MIEUX CONCILIER LES CONFLITS DE VOISINAGE (2) : LES TROUBLES ANORMAUX DE VOISINAGE ET LA GESTION DE LA VIOLENCE - NOUVEAU

Selon les cours d'appel - 1 jour

Ce 2^e module autour des conflits de voisinage a été totalement refondu afin

d'intégrer d'une part, les récentes réformes législatives, et d'autre part, un exercice d'analyse de pratiques à partir de vidéos. Il aborde la question des troubles du voisinage et de la violence. Il permet d'appréhender la notion de trouble anormal du voisinage et le régime de responsabilité en découlant, ainsi que la notion, les causes et manifestations de la violence.

L PCH3CJ - APPROFONDIR SES COMPÉTENCES SOCIALES PROFESSIONNELLES

ENM Paris - 05/06

Session ouverte uniquement aux conciliateurs ayant déjà suivi deux modules de formation et ayant déjà une certaine pratique de leur fonction. Cette formation en groupe de 15 à 20 participants est basée sur des exercices, des mises en situation, des partages d'expériences...

L PCH18CJ À PCH22CJ ET PCH30CJ - COMMUNIQUER EFFICACEMENT DANS LA FONCTION DE CONCILIEUR DE JUSTICE - INITIATION

ENM Paris - 27 et 28/01 ou 10 et 11/02 ou 27 et 28/03

Cour d'appel de Bordeaux : 14 et 15/04 - Cour d'appel de Douai : 28 et 29/04 - Cour d'appel de Lyon : 15 et 16/05

Attention, vous ne pouvez pas assister à ce module si vous n'avez pas assisté au module d'initiation à la fonction de conciliateur de justice.

Ce module a pour objectif d'aider les conciliateurs de justice à communiquer plus efficacement dans l'exercice de leur fonction en leur donnant un certain nombre d'outils de communication qu'ils pourront mobiliser. Cette formation alterne des séquences d'apports théoriques, de mises en situation et de retours d'expérience.

L PCH23CJ À PCH29CJ - COMMUNIQUER EFFICACEMENT DANS LA FONCTION DE CONCILIEUR DE JUSTICE - PERFECTIONNEMENT

ENM Paris - 22 et 23/09 ou 16 et 17/10 ou 24 et 25/11

Cour d'appel de Rennes : 20 et 21/03 - Bordeaux : 02 et 03/10 - Douai : 23 et 24/10 - Lyon : 06 et 07/11

Attention, vous ne pouvez pas assister à ce module si vous n'avez pas assisté au module Initiation. Ce module a pour objectif d'aider les conciliateurs de justice à communiquer plus efficacement dans l'exercice de leur fonction en leur donnant un certain nombre d'outils de communication qu'ils pourront mobiliser. Cette formation en groupe de 12 participants alterne des séquences d'apports théoriques, de mises en situation et de retours d'expérience.

PRENDRE EN COMPTE SON ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL & S'Y INTÉGRER

DÉTERMINER LES CONTOURS DE SA FONCTION

L PCH1CJ - MODULE D'INITIATION À LA FONCTION DE CONCILIEUR DE JUSTICE

Selon les cours d'appel - 1 jour

Descriptif : cf. supra

L PCH2CJ - MODULE 2 - PERFECTIONNEMENT À LA FONCTION DE CONCILIEUR DE JUSTICE - CONSTAT ET CONTRAT

Selon cours d'appel - 1 jour

Cette formation a pour but de permettre aux participants d'identifier les règles régissant le contrat en droit civil en tant que conciliateur, et d'établir un constat d'accord.

L PCH3CJ - MODULE 3 - PERFECTIONNEMENT À LA FONCTION DE CONCILIEUR DE JUSTICE : ÉQUITÉ, COMMUNICATION ET POSTURE

Selon les cours d'appel - 1 jour

Descriptif : cf. supra

LÉGENDE

L Session dispensées localement.

DÉVELOPPER SA CULTURE JUDICIAIRE

COMC02 - LA COMMUNICATION NON VIOLENTE

ENM Paris - Session 1 : 05 et 06/05 - Session 2 : 16 et 17/06 - Session 3 : 24 et 25 /11
Améliorer sa communication pour éviter ou mieux gérer les conflits, développer un relationnel apaisé et ainsi améliorer la qualité de la décision.

COMC04 - L'ANALYSE TRANSACTIONNELLE

ENM Paris - Session 1 : 03 au 07/02 - Session 2 : 13 au 17/10
Présentation des outils qu'offre l'analyse transactionnelle pour permettre de décrypter la manière dont chacun s'exprime dans une situation donnée et les jeux qui se nouent à l'occasion des relations interpersonnelles.

EJB11 - FAMILLES ORIGINAIRES DU MAGHREB, D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE ET DE TURQUIE, ET PRATIQUES JUDICIAIRES

ENM Paris - 14 au 18/04
Acquérir une approche interculturelle des problématiques qui sont soumises aux magistrats : systèmes de parenté distincts, importance du fait religieux, phénomènes migratoires.

EJC04 - LES TROIS MONOTHÉISMES

ENM Paris - 20 au 24/10
Présentation du christianisme, de l'islam, et du judaïsme à partir des thématiques liées à leurs fondements et à leurs manifestations plurielles dans l'espace et dans le temps.

HJB05 - DROIT ET NUMÉRIQUE : ENJEUX ET PERSPECTIVES

ENM Paris - 22 au 24/09
Dématisation, Open data, automatisation du travail, algorithmes, vont modifier en profondeur l'accès à l'information juridique, l'organisation du travail au sein des juridictions ainsi que la production de la décision judiciaire. Le juge du XXI^e siècle doit connaître et comprendre ces évolutions.

HJB09 - LA LAÏCITÉ, LE JUGE ET LE DROIT

ENM Paris - 01 au 03/12
Après une étude historique de la laïcité, aujourd'hui principe constitutionnel, exposés et retours d'expériences permettront d'appréhender, tant sur le plan juridique que pratique, son sens et sa portée aujourd'hui.

PCB03 - LES MODES AMIABLES DE RÈGLEMENT DES LITIGES

ENM Paris - 03 au 06/02
Par une approche à la fois théorique et pratique des divers outils de l'amiable dans le procès civil (ARA, conciliation, médiation, procédure participative, césure...), les participants sont sensibilisés aux techniques et arguments favorisant leur développement, pour être en mesure de proposer aux parties la procédure la plus appropriée à leur litige civil.

PCE01 - LES CONTENTIEUX RELATIFS AUX CONTRATS DE CONSOMMATION

ENM Paris - 19 au 21/05
Appréhender le droit contractuel de la consommation à la lumière des évolutions législatives récentes : approfondir et actualiser ses connaissances en matière de clauses abusives, de vente à distance, de démarchage à domicile, etc. à travers une présentation des principaux contentieux que ces contrats génèrent.

PCF02 - LE CONTENTIEUX DU LOGEMENT

ENM Paris - 16 au 18/06
Contentieux locatif, expulsions, logement dégradé et habitat insalubre, etc. Les litiges touchant au logement ne manquent pas alors que les interventions législatives se succèdent pour lui conférer un statut particulier.

PCF03 - LA COPROPRIÉTÉ DES IMMEUBLES BÂTIS

ENM Paris - 14 au 17/04
Une immersion dans les divers aspects du droit de la copropriété, avec assistance à une audience à la Cour de cassation.

VEA01 - PRÉCARITÉ ET OFFICE DU JUGE

ENM Paris - 26 au 28/05
État des lieux du phénomène de la précarité en France et conséquences sur l'office du juge, tant en matière civile que pénale.

COMA07 - ENJEUX ET CONNAISSANCES DES RÉSEAUX SOCIAUX ET DES MÉDIAS

ENM PARIS - 06 au 10/10

Lieu d'exposition de soi ou de représentation, de rencontres et de discussions, les réseaux sociaux et les médias, en constant développement, sont pour le juge un nouvel outil de communication, et d'enquête, mais également un moyen d'expression qui pose sous une autre forme la question de la place du juge dans la société.

CONSTRUIRE LES COMPÉTENCES TECHNIQUES PROPRES À SA FONCTION

🕒 PCH4CJ - MODULE 4 - CONCILIER EN MATIÈRE DE BAUX D'HABITATION - NOUVEAU

Selon les cours d'appel - 1 jour
Ce module, révisé et actualisé en 2024, permet d'identifier les difficultés rencontrées dans des conciliations en matière de baux d'habitation et de repérer les éléments de la loi du 6 juillet 1989 nécessaires pour mieux concilier en matière de baux d'habitation.

🕒 PCH5CJ - MODULE 5 - CONCILIER EN MATIÈRE DE CONSOMMATION - 1

Selon les cours d'appel - 1 jour
Ce 1^{er} module permet aux conciliateurs de distinguer les acteurs du droit de la consommation, de déterminer les principales composantes du contrat de consommation, de repérer les règles d'ordre public propre à la matière et de spécifier la posture du conciliateur en droit de la consommation.

🕒 PCH6CJ - MODULE 6 - CONCILIER EN MATIÈRE DE CONSOMMATION - 2

Selon les cours d'appel - 1 jour
Attention, vous ne pouvez pas assister à ce module si vous n'avez pas assisté au module 5 préalablement. Ce 2^e module permet aux conciliateurs de déterminer les principales composantes du contrat de consommation (2^e partie), de repérer les règles d'ordre public propre à la matière, de distinguer 2 formes de ventes spécifiques au droit de la consommation (vente à distance et la vente hors établissement) et de spécifier la posture du conciliateur en droit de la consommation.

🕒 PCH7CJ - MODULE 7 - MIEUX CONCILIER LES CONFLITS DE VOISINAGE (1) : LA PROPRIÉTÉ ET LA NÉGOCIATION ENTRE LES PARTIES

Selon les cours d'appel - 1 jour
cf. descriptif supra

VOS CORRESPONDANTS À L'ENM

- ▶ **Laurence PRAMPART**, magistrate, coordonnatrice de formation au département des formations professionnelles spécialisées, en charge de la formation des conciliateurs de justice
- ▶ **Marie CHABROLLE**, magistrate, coordonnatrice de formation au département des formations professionnelles spécialisées, en charge de la formation des conciliateurs de justice
- ▶ **Raphaëlle SILVY-LELIGOIS**, magistrate, sous-directrice du département des formations professionnelles spécialisées.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Sont concernés par les **inscriptions sur l'offre de formation en ligne sur le site <https://formation.enm.justice.fr>, les conciliateurs de justice déjà en fonction** qui souhaitent s'inscrire sur les sessions apparaissant dans la rubrique « Développer sa culture judiciaire » ainsi qu'au colloque annuel sur la conciliation et aux sessions intitulées « Approfondir ses compétences sociales professionnelles » et « Communiquer efficacement dans la fonction de conciliateur de justice ».

Ainsi, les conciliateurs de justice déjà en fonction bénéficient de 2 périodes d'inscription dans l'année :

DU 02 SEPTEMBRE AU 27 SEPTEMBRE 2024

Pendant cette période, l'ensemble des formations 2025 est disponible, les conciliateurs de justice peuvent sélectionner 1 à 2 formations.

INSCRIPTION EN COURS D'ANNÉE 2025

Cette possibilité permet de choisir les formations en fonction de nouveaux impératifs. Dès fin décembre 2024, l'inscription aux formations qui disposent encore de places disponibles sera ouverte.

Pour les demandes des **conciliateurs en fonction** qui souhaitent **s'inscrire à l'un des 8 modules organisés et dispensés localement en régions, le conciliateur se tourne vers son formateur régional** pour demander son inscription à tel module à telle date. En effet, ce sont les formateurs régionaux qui organisent et déterminent les dates, les modules de formations ainsi que la liste des participants.

Pour les **conciliateurs de justice nouvellement nommés** (qui n'ont donc pas accès au site de l'offre en ligne), ils doivent également se tourner vers le **formateur régional** de leur cour d'appel pour demander leur inscription à la session du module d'initiation à la fonction de conciliateur de justice souhaitée.

ACCESSIBILITÉ

L'ENM s'attache à rendre le plus grand nombre de ses formations accessibles aux personnes ayant un besoin d'adaptation (langue des signes, accès fréquent aux sanitaires, boucle à induction magnétique, etc.).

Pour contacter le référent handicap de l'École : cecile.desjambes@justice.fr

CANDIDATER EN 4 ÉTAPES

1. La connexion : se rendre sur le site web **<https://formation.enm.justice.fr>** accessible depuis tous les postes informatiques reliés à internet.
2. L'identification : renseigner son identifiant (adresse e-mail) et mot de passe (transmis par e-mail par l'ENM) dans la zone « Votre espace » en haut à droite de l'écran.
3. Le choix de la formation : utiliser le moteur de recherche qui permet de croiser plusieurs critères (mots clés, dates, lieux, etc.). Sélectionner une formation dans la liste de résultats, puis sur la nouvelle page affichée, choisir une date et cliquer sur « Ajouter à ma sélection ».
4. La validation du panier de formation : cliquer sur « Votre sélection » en haut à droite, puis sur la nouvelle page affichée cocher « J'ai bien pris connaissance des conditions d'annulation » et cliquer sur « S'inscrire ». Un message de confirmation de l'envoi de la demande d'inscription à l'ENM apparaît alors.

CONTACT

Toute question relative à l'inscription doit être adressée à la hotline au lien suivant : **<https://www.enm.justice.fr/hotline/hotline.php?site=ofl>**



10 rue des Frères Bonie 33080 Bordeaux cedex - T. 05 56 00 10 10
8 rue Chanoinesse 75004 Paris - T. 01 44 41 88 20

enm.justice.fr    